

490

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 490 1er mars 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Bernard Comoli
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Les moineaux de Gilgen

Multiplication sournoise des cas d' "interdiction professionnelle": cette enseignante, membre des Organisations progressistes, dont la nomination est refusée à Kôniz (Berne); cette infirmière-chef "déplacée" au Centre hospitalier vaudois pour "rupture de liens de confiance" (participation à un débrayage); et tout récemment encore cet étudiant en médecine dont le poste de sous-assistant n'a pas été confirmé à l'Université de Zurich parce qu'il avait participé à un séminaire public du Parti suisse du travail. Et à juste titre, la protestation du PST n'a pas tardé: "Nous n'admettrons pas!"

On doute pourtant que le médecin, officier supérieur et responsable zurichois du Département de l'instruction publique, Alfred Gilgen, à qui on doit cette décision scandaleuse, change d'avis, lui qui déclarait en avril 1975 à la "Weltwoche", "la question n'est pas de savoir si on tire sur des moineaux avec des canons, mais si on descend bien les moineaux": cette philosophie musclée du bien de l'Etat justifie à l'avance toutes les bavures. Peu de chances donc de toucher Alfred Gilgen en lui rappelant le bien-fondé des règles démocratiques de la liberté d'expression.

Il reste que A. Gilgen est l'élu de l'Alliance des indépendants au Conseil d'Etat zurichois. Faudra-t-il s'adresser à la Migros pour lui faire rendre des comptes?

Les plus faibles à la caisse

Se tournait, ce jeudi 1er mars, une page pour certaines régions particulièrement défavorisées dans notre pays: ce mois-ci démarre en effet l'aide financière en faveur des "régions dont

l'économie est menacée"; pourront en bénéficier les régions dites à "monoculture industrielle", c'est-à-dire, selon les nouvelles normes fixées par le Conseil fédéral, celles dont 20% au moins de la population active est occupée dans une seule branche de l'industrie et des arts et métiers. Les régions horlogères sont ici concernées au premier chef.

On sait que les engagements de la Confédération n'iront pas bien loin: 250 millions de francs au maximum (cautionnements, allègements fiscaux, contributions au service de l'intérêt des crédits bancaires, le tout sur dix ans). Il reste que cette intervention des pouvoirs publics — elle devrait en toute logique susciter les protestations du Vorort, si chatouilleux au chapitre des "immixtions" de l'Etat dans le secteur privé — est rendue inévitable par les abus organisés sous le signe de l'économie de marché: qui pourrait empêcher les industries "dominantes", d'aller faire fructifier leurs capitaux ailleurs, après avoir, pendant des années, largement profité de leur emprise quasi-totale sur une population de travailleurs et de contribuables (infrastructures sur mesure)?

Energie et privilège

Lu une publicité pour un vol en hélicoptère destiné aux amateurs de ski alpin. Départ du Châble/sous Verbier. Arrivée au sommet de la Rosa Blanche. Raclette à Tortin. Pour moins de deux cents francs.

Tout y est. La raclette qui ajoute le gadget culinofolklorique. La descente de la Rosa Blanche, qualifiée pompeusement de "ski sauvage". Quant à l'hélicoptère... il ne fonctionne pas à l'énergie solaire.

A quoi sert de prêcher les économies d'énergie quand sont autorisés, pour privilégiés seuls, les gaspillages de luxe?

Une radiographie de la crise

Quand on vous dit que le chômage est quantifié négligeable en Suisse! Voyez plutôt la "Revue syndicale", organe mensuel de l'Union syndicale suisse qui consacre les deux tiers de sa livraison de janvier — 40 pages en tout — aux OVNI (une somme farcie de notes et de références, due au dr. es sc. pol. et écon. de Wabern, Georges Haatmann): où l'on apprend que la forme des engins repérés, dérive en général du cercle, et plus précisément que les OVNI, pour 31% des observateurs, avaient une forme discoïdale, plate ou bombée (soucoupe, lentille, anneau, bouclier, parachute, méduse, casque), pour 22% l'aspect d'une sphère (chapeau, ballon de rugby), pour 14% l'allure d'un cylindre (cigare, fusée), pour 11% ils étaient ovoïdes, pour 2% (les benets!), rectangulaires, et de volumes divers (masse gazeuse, nébuleuse, cône, carrée, triangulaire, en losange, en croix, etc.) pour 20% d'entre eux. La suite au prochain numéro...

Beaucoup plus terre à terre, nous suivions donc ci-dessous, dans un deuxième article (cf. DP 489) le mouvement du chômage dans notre pays tel qu'il apparaît à la synthèse des bilans mensuels et annuels parus ces quatre dernières années. Cette vue globale permettra au moins de mettre en perspective les derniers chiffres reçus: augmentation du nombre des chômeurs complets de 32% à fin janvier dernier, le niveau du chômage étant de 13% plus élevé qu'à pareille époque en 1978 (horlogerie et chimie, les deux secteurs les plus touchés); augmentation également du nombre des chômeurs partiels, 16%.

Et tout est pourtant prévu pour que les statistiques ne gonflent pas! Le Tribunal fédéral des assurances ne vient-il pas de préciser (sic Agence télégraphique suisse) que l'employé qui est licencié avec effet immédiat (ou dont le con-

trat est résilié) doit sans délai entreprendre tout ce qui est en son pouvoir pour éviter un chômage éventuel; c'est pourquoi il est tenu, également lorsque le licenciement avec effet immédiat est injustifié, d'accepter un nouvel emploi même avant l'expiration du délai de résiliation si l'employeur précédent est obligé de lui verser son salaire après le licenciement...

Au début de la crise (1975-1976) le chômage complet touche surtout le secteur secondaire et ceci dans des proportions respectives de 72% et 64%. En 1977, le secondaire (49,1%) et le tertiaire (50,1%) se partagent presque à égalité les chômeurs de Suisse. En 1978, près de six chômeurs sur dix — 59% — relèvent des professions du tertiaire.

Le chômage partiel reste à plus de 90% le fait du secondaire. Mais la diminution de cette forme de chômage fait que, pondéré et joint au chômage complet, le déplacement vers le tertiaire est encore la caractéristique du chômage dans notre pays. Ce phénomène est dû à la réduction du volume du chômage complet dans la métallurgie, la persistance du phénomène dans le groupe "Administration, Bureau, Commerce" et à l'émergence de certains secteurs du tertiaire: "Hôtellerie, Restauration", "Enseignement et Assistance Sociale", "Professions Scientifiques et Artistiques".

Les femmes

Au fil des années, la nature du chômage se modifiant, la part des femmes dans le total des chômeurs complets est en progression. En 1975, elle est de 23,2% pour passer à 28% en 1976. Le cap des 30% est franchi en 1977. Pour 1978 le taux est proche de 37%. Parmi les femmes en chômage, la part des moins de vingt ans se situe dans une fourchette allant de 5,2% (janvier 1978) à 10,3% (octobre 1978). Cette proportion est toujours supérieure à celle des jeunes hommes de moins de vingt ans parmi les hommes privés d'emploi. Cette

situation des jeunes femmes est probablement due à une entrée plus précoce dans la vie active et en partie au service militaire des jeunes hommes. A l'autre extrémité de la vie active, parmi les chômeurs de plus de soixante ans, la part des hommes est plus élevée que celle des femmes.

La situation n'est pas uniforme sur l'ensemble du pays. Ainsi à Genève, la part des femmes parmi les chômeurs "complets" correspond à une proportion généralement inférieure à celle observée en Suisse. Dans ce même canton, les femmes en chômage titulaires d'un permis B représentent, parmi l'ensemble des chômeurs relevant de ce statut, une part plus faible que celle des femmes privées d'emploi parmi le total des chômeurs complets du canton. Il est vrai qu'un grand nombre de travailleuses titulaires d'un permis B est engagé dans l'hôtellerie et la restauration, secteurs où les difficultés ne sont apparues que récemment.

Et les jeunes...

Les moins de trente ans: une proportion de chômeurs qui se situe régulièrement à près de 45% du total des chômeurs. Outre les disparités déjà évoquées à propos des femmes, ces chiffres globaux cachent des particularités cantonales ou professionnelles. Parmi les chômeurs, les moins de vingt ans représentent une part plus grande à Zürich qu'à Genève; elle est plus élevée dans le groupe "Administration, Bureau, Commerce" que dans celui des "Métaux et Machines". Les causes de cette situation sont liées à la durée de la formation professionnelle, à l'attitude des jeunes à l'égard des services de placement et peut-être au comportement des employeurs à l'égard des jeunes.

La répartition de l'emploi

Ce rapide bilan de quatre années de chômage montre la complexité du phénomène où les facteurs conjoncturels et structurels étroitement imbriqués affectent régions, professions

et catégories de travailleurs au gré des modifications du caractère même de la crise.

D'une façon générale le chômage apparaît surtout fonction de la dépendance de notre économie à l'égard de l'extérieur. Cette sensibilité est double : elle tient à la part des exportations dans l'ensemble de la production de certaines branches, ce qui explique, par exemple, la situation observée pour le canton de Neuchâtel. D'autre part, on ne peut manquer d'observer les difficultés rencontrées par les cantons frontaliers en 1978, le Tessin notamment.

Il est probable que les efforts pour améliorer la productivité dans la production des biens et des services jouent un rôle non négligeable sur le marché de l'emploi. Ainsi, entre 1975 et 1977, l'indice de la production industrielle est passé de 139 à 148 soit une progression de 6,5% alors que l'indice de l'emploi "Industrie, Arts et Métiers" passait dans le même temps de 88,8 à 84,5 soit une réduction de 4,8%. Il est plus difficile de cerner l'impact de la capitalisation de la production des services. On ne peut que constater la lenteur de la réduction du chômage dans les professions "Administration et Bureau, Commerce", où elle n'est que de 40% entre 1976 et 1978 ; alors qu'elle ascende à 80%

dans la métallurgie. Il est permis de se demander si n'a pas commencé — par le recours plus intensif à l'informatique — le processus accélérant la réduction de l'emploi dans le secteur tertiaire. Concernant une part importante de la population active, où la main d'oeuvre étrangère est relativement moins nombreuse, le recours à la technologie électronique pour la réalisation de tâches administratives est susceptible de faire bientôt de la répartition de l'emploi, un problème dont la solution sera à placer au premier rang des difficultés à résoudre.

Conséquence des tensions et contradictions internes au système d'économie et de marché ; conséquence d'une nouvelle évolution des marchés, le chômage est un des instruments d'une répartition différente des revenus entre le travail et le capital ; pour parler plus nettement : une des façons pour les travailleurs de "payer" la crise. Bien malin qui pourrait conclure aujourd'hui de façon préemptoire. Fournir à chacun un travail de qualité utile à tous, peut constituer un axe de relance économique autour duquel s'articulent de nouvelles solidarités en matière de protection sociale et de répartition des revenus.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'ordinateur roi

Encore les ordinateurs joueurs d'échecs.

Laurent Bonnard me passe un article paru dans "L'Impartial" du 8 février 1979, intitulé : "Les surprises de la technique. Echecs : un partenaire électronique."

Cependant, la "Tribune-Le Matin" publie le 14 février un article de Raymond Pittet : "Une révolution dans le monde des échecs. Jouer chez soi contre Spassky."

"Pour en revenir aux échecs, conclut Jean Ecuyer, l'auteur de l'article publié par "L'Impartial", soulignons qu'il a le pouvoir de médi-

tation, de concentration et de "prévoyance" des grands champions."

"Aujourd'hui, les formidables progrès de l'électronique font qu'un maître international (1) ne plaisante plus", déclare de son côté Raymond Pittet.

Je demeure sceptique!

Des assertions de la "Tribune -Le Matin", il est difficile de juger, l'article ne donnant aucun exemple d'une partie jouée par l'ordinateur. Toutefois, certains détails me donnent à penser qu'il s'agit d'un canular. L'un des ordinateurs émettrait des phrases telles que : "Félicitations!" ou "Donnez-moi plus de temps!" Ou encore : "Docteur Lasker, je présume?". Par ailleurs, "il reprend ses coups ou laisse l'adversaire retirer le sien" — ce qui est interdit aux échecs : "Pièce touchée, pièce jouée".

L'article de "L'Impartial" me laisse plus encore perplexe! En effet, il reproduit, quant à lui, le diagramme d'une position atteinte au cours d'une partie jouée par l'ordinateur. L'article reconnaît que "dans la réalité, l'écran est plus lisible, mais il est difficile à photographier" (on se demande bien pourquoi!). Il est toutefois assez lisible pour qu'on puisse déchiffrer le dernier coup joué par les blancs : "e5-h8 échec". Quelle pièce joue, voilà qui n'est pas indiqué.

Mais n'importe quel amateur sait que seule la Dame peut aller de la case e5 à la case h8 et donner échec. Or détail troublant, pour autant qu'on en peut juger, la dame blanche ne se trouve pas en h8 (ni en e5) et d'ailleurs n'aurait pu se rendre en h8, une pièce (sans doute un pion noir) lui barrant la route en g7...

Que conclure? A mon avis, que pour l'instant en tout cas, les articles publiés relèvent plus de la publicité que de l'information — allécher d'éventuels acheteurs (l'ordinateur coûte tout de même quelques centaines de francs!) et persuader nous autres bon public que dans tous les domaines, l'ordinateur... Alors que tous les jours et dans beaucoup de domaines, nous souffrons de cartes perforées, qui multiplient les erreurs, compliquent inutilement notre vie, etc. — A propos: Dans la revue *Ecartis 5* (Genève 1978), un texte très percutant de Janine Massart: *Règlement de compte*, "conte postal épistolaire" fait exclusivement de la Direction générale des PTT, Division des Chèques postaux, qui informe l'une des abonnées que son compte se solde par un boni de 0,04 fr. Or, comme il n'y a plus de pièces de 1 et 2 centimes, l'administration ne peut ni restituer la somme, ni laisser ouvert le compte de chèques de l'intéressée... Or, comme par ailleurs, tous les chèques passent par l'ordinateur... Dix-sept lettres d'une drôlerie de bon aloi!

J.C.

(1) Nous avons en Suisse deux ou trois "maîtres internationaux" — le plus connu étant Hug, ancien champion du monde junior.

Sciences et petit écran : au noeud des problèmes

Le petit écran a ses zones d'ombres : pour quelques émissions-vedettes, combien de programmes qui n'attirent qu'un public "modeste" (modestie toute relative du reste, comparaison faite avec les tirages de la presse écrite!) ? Pas de scandales, pas de polémiques, pas de présentation tapageuse : les images défilent tout de même, régulièrement, parties comme les autres de la mosaïque mensuelle organisée sous le signe du monopole de la radio et de la télévision.

Voyez l'émission spécialisée "Dimensions", une place assez correcte dans les programmes suisses-romands ! Une fois par mois, vers 21h. 15. A l'époque du reflux du triomphalisme scientifique, une mission délicate : vulgariser,

rendre accessible au plus grand nombre les progrès des sciences et des techniques, leur influence sur notre vie quotidienne.

Difficile de mesurer l'audience exacte des émissions de caractère scientifique ; mais compte tenu des sondages, du courrier, de diverses réactions, on sait que les productions du département "Sciences et découverte" sont très appréciées par un public fidèle. La meilleure des cautions, celle des scientifiques eux-mêmes, si souvent isolés dans leur spécialisation. Plusieurs des films coproduits avec des instituts spécialisés sont utilisés comme des moyens de sensibilisation et de vulgarisation ; à l'étranger et en Suisse ; ainsi, "L'univers, un cataclysme permanent", un film de Pierre Barde, conçu avec la collaboration du professeur Marcel Golay, de l'Observatoire de l'Université de Genève et celle de l'Institut d'astronomie de l'Université de Lausanne ; ainsi, tous les films

coproduits avec le Centre national français de la recherche scientifique.

De manière générale donc, un niveau d'exigences inhabituel (remarqué sur le plan international : au premier festival international de l'émission scientifique de télévision, à Paris en 1976, le prix spécial du jury à une émission de "Dimensions", "Haute-Nendaz, le changement", J. Ph. Rapp et P. Grand, avec la collaboration de Mme R.-Cl. Schule, ethnologue cantonale du Valais ; l'année suivante, prix spécial du jury encore à "L'homme de Pincevent", P. Barde et H. Stierlin, en coproduction avec le CNRS). Le producteur de "Dimensions", Pierre Barde : "Nous sommes en compétition avec des sociétés de télévision disposant de moyens considérables. Notre grand honneur, c'est qu'il nous arrive de nous trouver au même rang que la BBC (Grande-Bretagne) ; car tous les professionnels de la télévision la considèrent comme la meilleure du monde. Et

« Holocauste » : ce qui est bon pour le peuple...

La TV suisse romande annonçait d'abord dans un communiqué qu'elle ne diffuserait pas "Holocauste". La presse française reprenait cette information qui précisait encore "que la production américaine ne semblait pas convenir à l'évocation du plus grand drame racial de notre histoire".

Mais (voir DP489) la majorité des Suisses romands ont suivi les premiers épisodes de cette série américaine sur la deuxième chaîne française. Pour ne pas être en reste, la TVR diffusait vendredi 23 février, "Nuit et brouillard", le court métrage de Cayrol et Resnais. Un document dont "une grande partie de la jeunesse suisse ignorait jusqu'à l'existence", précisait-on encore dans le communiqué.

En réalité, "Nuit et brouillard" est au cata-

logue de la Centrale du film scolaire de Berne depuis deux ans. Les trois copies sont très demandées, elle sont envoyées régulièrement dans plusieurs cantons : plus de 50 prêts en 1977. Quant à la diffusion sur les antennes de la TVR, un vendredi soir à 22h. 20, on peut se demander quel public elle visait...

Il faut le dire : l'audience d'"Holocauste" a pris de court le marché de la télévision et de l'information. Polémiques dérisoires.

Quel document convient le mieux pour évoquer l'inconcevable ? Le court-métrage "Nuit et brouillard", un montage très impressionnant d'archives, mais dont le commentaire très littéraire et incantatoire est difficile ? Ou le long métrage de Rossif, "Le temps du ghetto", alternant documents divers et témoignages de survivants, où "tout est vrai, rien n'est reconstitué et tout est vraisemblable" ? Les téléspectateurs de cul-

ture occidentale, qui sont maintenant habitués au spectacle et qui ont besoin de s'identifier pour comprendre l'inconcevable, ont décidé. Faudra-t-il faire machine arrière ?

La TVR est enfin revenue sur sa décision, annonçant qu'elle diffuserait "Holocauste" avant la fin du mois de mai (toute la Suisse romande ne capte pas les chaînes françaises, il s'en faut !). Chaque épisode sera prolongé par un reportage sur la situation en Suisse à la même époque et sur le problème des réfugiés : initiative intéressante.

L'ignorance n'est pas seulement et avant tout le fait "des jeunes générations". Il y a des périodes où l'information ne passe pas, d'autres où elle s'impose. Question de conjoncture, de mode. La télévision aujourd'hui a parfois le pouvoir de la religion et des mythes en donnant aux hommes le sens collectif de la vie et de l'histoire.

dans les pays anglo-saxons, il y a une vieille tradition de la vulgarisation scientifique”.

La réalisation de “Dimensions” porte à la fois la marque d’une excellente équipe de techniciens, journalistes ou réalisateurs, et celle d’une ouverture vers des collaborations “extérieures”. On voit des émissions menées à chef avec l’aide de professeurs d’Université, de chercheurs, de patrons de laboratoires de Suisse romande; d’autres sont coproduites — “La galaxie des ordinateurs”, “L’homme de Pincevent”, “Oualata ou le temps suspendu”, et dernièrement “Le théâtre du pauvre” — avec le CNRS. Diffusées par la TVR, ces travaux sont aussi exploités par les coproducteurs, en films ou en videocassettes, dans des circuits non-commerciaux à des fins culturelles et d’enseignement.

On conçoit que la vulgarisation scientifique

VAUD

BCV : un point ce n’est pas tout

Rien de très nouveau dans la réponse du Conseil d’Etat à propos de la Banque Cantonale Vaudoise.

On connaissait déjà la naïveté — qui se croyait dans le vent — d’une banque qui voulait montrer son audace et son dynamisme en finançant

Vers la récupération du PDC

Après l’éviction du municipal démocrate-chrétien Mugny de la Municipalité de Lausanne, le PDC vaudois avait claqué la porte de l’Entente-bourgeoise.

Depuis...

On a remarqué successivement au Grand Conseil la désignation d’un PDC, Berberat, à la

implique une élaboration très longue, des contacts réguliers avec différents milieux spécialisés, et surtout une démarche très rigoureuse liée à une présentation qui ne sacrifie pas l’exactitude à l’animation formelle : les techniques actuelles ont ouvert largement le champ de vision du téléspectateur (souvenez-vous : dans l’émission “L’électron à tout faire”, on a pu voir le courant circuler dans les circuits intégrés; dans “L’univers, un cataclysme permanent”, la macrophotographie et divers documents de laboratoires ont fait voyager jusqu’aux confins de l’univers observable). “Dimensions” tient avec succès et intelligence un pari difficile : la télévision est spécialement bien placée pour faire participer le public le plus large à un mouvement des connaissances qui conditionne certains des choix (politiques) les plus importants de la décennie, mais la course à l’audience n’incline pas à s’aventurer sur ce terrain délicat.

des opérations discutables en Italie. Combinazione, avec accent vaudois.

Le gouvernement a rassuré : opérations fiduciaires sur titres, conformes au droit suisse.

Il a blâmé : opérations inopportunes.

Une petite phrase toutefois n’a pas retenu l’attention des observateurs. Elle est glissée, entre parenthèses : “l’enquête qui, sur certains points, n’est pas close”...

Quels points ?

présidence de la nouvelle commission permanente de planification hospitalière (sur quatre commissions permanentes, aucune n’a été confiée au parti socialiste, deuxième groupe de l’assemblée).

C’est un PDC, Zimmermann, qui dépose une motion qui va marquer la volonté de l’Entente d’imposer “sa” réforme de l’école.

Mûrs, pour rentrer au bercail. Elections approchent.

La négligence des locataires

C’est peu dire que les locataires doivent soigner leur appartement comme si c’était le leur ! On vous épargne les références au Code des obligations ; mais il reste tout de même que “le preneur est tenu d’user de la chose louée avec tout le soin nécessaire et de la restituer à la fin du bail dans l’état où il l’a reçue, sous réserve des changements et détériorations qui résultent de la jouissance de la chose (qu’en termes érotiques ces choses-là sont dites, nous suivons ici RO 103 II dans le texte) ; il (toujours le locataire) répond envers le bailleur du dommage causé à l’objet loué, à moins qu’il ne prouve qu’aucune faute ne lui est imputable, c’est-à-dire qu’il a usé de la chose avec tout le soin qu’on pouvait attendre de lui ; il est également responsable, comme du sien propre, du comportement de ses auxiliaires, tels que des personnes vivant en ménage commun avec lui ; il répond enfin du cas fortuit si lui ou l’une de ces personnes a fait de l’objet loué un usage contraire aux obligations découlant du bail”. De là à demander à Sécurité d’aller faire un tour dans votre appartement pendant que vous êtes au travail et que vos proches indisciplinés l’occupent, il n’y a qu’un pas.

Mais les spécialistes vont plus loin. Voyez plutôt ! “L’ouverture des robinets d’un appareil à gaz, par le preneur ou l’une des personnes dont il répond, aux fins de suicide dans un appartement, constitue manifestement un usage contraire au bail : un tel comportement est en effet notoirement propre à mettre gravement en danger des vies humaines et des biens, soit directement par inhalation, soit indirectement par l’explosion du mélange du gaz avec l’air” (fin de citation).

Bref, il n’y a pas plus négligents que les désespérés. Que ne se suicident-ils au gaz en plein air. Du droit de propriété au droit au suicide.

AUTOMOBILE

Du pain, des jeux et du salami tessinois

Samedi dernier, tandis que les skieurs s'impatientaient sur la route du Valais, les hauteurs de l'Est vaudois (1) étaient vouées à l'automobile, et plus précisément au 15e Rallye des Neiges: 392,4 km de parcours routier, plus de 80 km d'"épreuves spéciales" sur routes fermées, — rendues difficiles par les intempéries de la veille de la course, par une coulée de neige qui coupait en deux la théorie des concurrents. En fait, deux rallyes parallèles, 88 pilotes dûment licenciés et une quarantaine de voitures menées par des amateurs, détenteurs d'un simple permis de conduire; bref, tout le monde, de la

(1) Une fois n'est pas coutume, une petite incursion dans le domaine "sportif", enfant gâté des quotidiens romands dans leur ensemble (tous les week-ends, des "envoyés spéciaux" tous azimuts). Juste pour vérifier sur le terrain la qualité du regard des "spécialistes". Vroum, vroum.

Porsche Turbo de plus de 4 litres bardée de stickers publicitaires à une aimable 2 CV décorée par le Café des Amis de Juriens.

L'ambiance fleurait bon son Automobile-Club de Suisse, particulièrement lors de la présentation des véhicules vendredi après-midi ou de la distribution des prix dimanche matin, — le tout à Montreux, fief du conseiller national radical Cevey, par ailleurs président du tourisme national. Sur le parcours, la bonhomie était de mise, y compris aux contrôles d'homologation et autres postes, où alternaient la pomme, le bloc-notes et le chrono. Côté public, pas trop de sérieux autophile; les spectateurs, éparpillés le long des spéciales, attendaient tout bonnement la touche ou le redressement spectaculaire, — mais pas le sang, pour sûr pas. Le passage d'un copain au volant d'une voiture de série faisait autant de remous dans les groupes de fumeurs-buveurs-commentateurs que celui d'un modèle d'usine définitivement inatteignable.

Les Porsche (911 et modèles dérivés) n'en ont pas moins mené le bal. Même les deux turbo n'ont pas sombré sur les routes en-

neigées, qui les empêchent de faire donner leur saut de puissance (de 160 à plus de 300 CV quand elles "passent"); les deux voitures se retrouvent aux premier et troisième rang, et sur les dix premières voitures, on trouve 7 Porsche (et tout juste une Opel GTE) alors que les 2 Fiat Abarth 131 aux couleurs du Crédit Suisse arrivent un bout derrière, payant leur "faible" puissance de moins de 2 litres.

Mais le nombre de CV ne compte pas seul, ni la place de départ, déterminée d'après le palmarès des pilotes et les possibilités de leur voiture. L'assistance fait beaucoup; les écuries, les garages (et derrière eux les usines), les fabricants de pneumatiques se profilent derrière les succès. Celui qui retrouve une "voiture mécano" et des trains de pneus après chaque spéciale, celui qui peut rester constamment en liaison avec ses auxiliaires bénéficie évidemment d'avantages décisifs, autant d'obligations pour les favoris.

La publicité et la finance jouent à ce niveau un rôle décisif. Porsche sait que son renom mondial lui vient de ce pour-cent de ses ven-

GENÈVE

Un quartier en consultation

Genève. Entre la voix ferrée et le lac, à dix minutes des rues commerçantes du centre, le quartier populaire des Pâquis. Distribution d'une circulaire officielle par la commune aux habitants et aux associations: "(...) La Ville de Genève tente d'appliquer dans les faits sa vision de l'aménagement de son territoire. Vous, en tant qu'habitants et groupements des Pâquis, ne pouvez-vous pas, mieux que quiconque, formuler des idées sur le futur de votre quartier et sur la manière d'être partie prenante de son aménagement. Il nous paraît souhaitable que vous nous en fassiez part (...). De pro-

chaines occasions de dialogue ne peuvent que contribuer à la défense des intérêts des habitants et aller vers un développement plus démocratique du quartier".

Soyons optimiste: cette initiative, menée à l'occasion d'une étude prospective sur le développement de la cité, peut montrer que la commune, le quartier, sont des lieux privilégiés de l'expression du citoyen. Et la Ville de Genève s'est dotée de moyens qui doivent garantir une certaine démocratisation de la parole, du savoir: quelques membres d'associations, des animateurs, ont été invités à participer au lancement de la démarche, avec les architectes et les urbanistes. Une façon de rappeler qu'on s'adresse d'abord aux usagers de la ville!

Une bonne volonté, mais encore timide et contradictoire: ce n'est que quelques mois après l'expulsion des habitants dans le quartier des Grottes que la Ville de Genève ouvre les bras aux habitants des Pâquis...

Et pourtant, la surprise et la méfiance passées, c'est l'intérêt: il est plutôt rare qu'une municipalité se mette directement à l'écoute des citoyens et leur demande quelle ville ils désirent (il s'agira, comme d'habitude, d'arbitrer entre des intérêts bien articulés, dont la pression est permanente et organisée, et des vœux latents, portés par des forces diffuses et peu structurées).

Il reste que le Cartel des Pâquis, lieu de rencontre des diverses associations sportives, so-

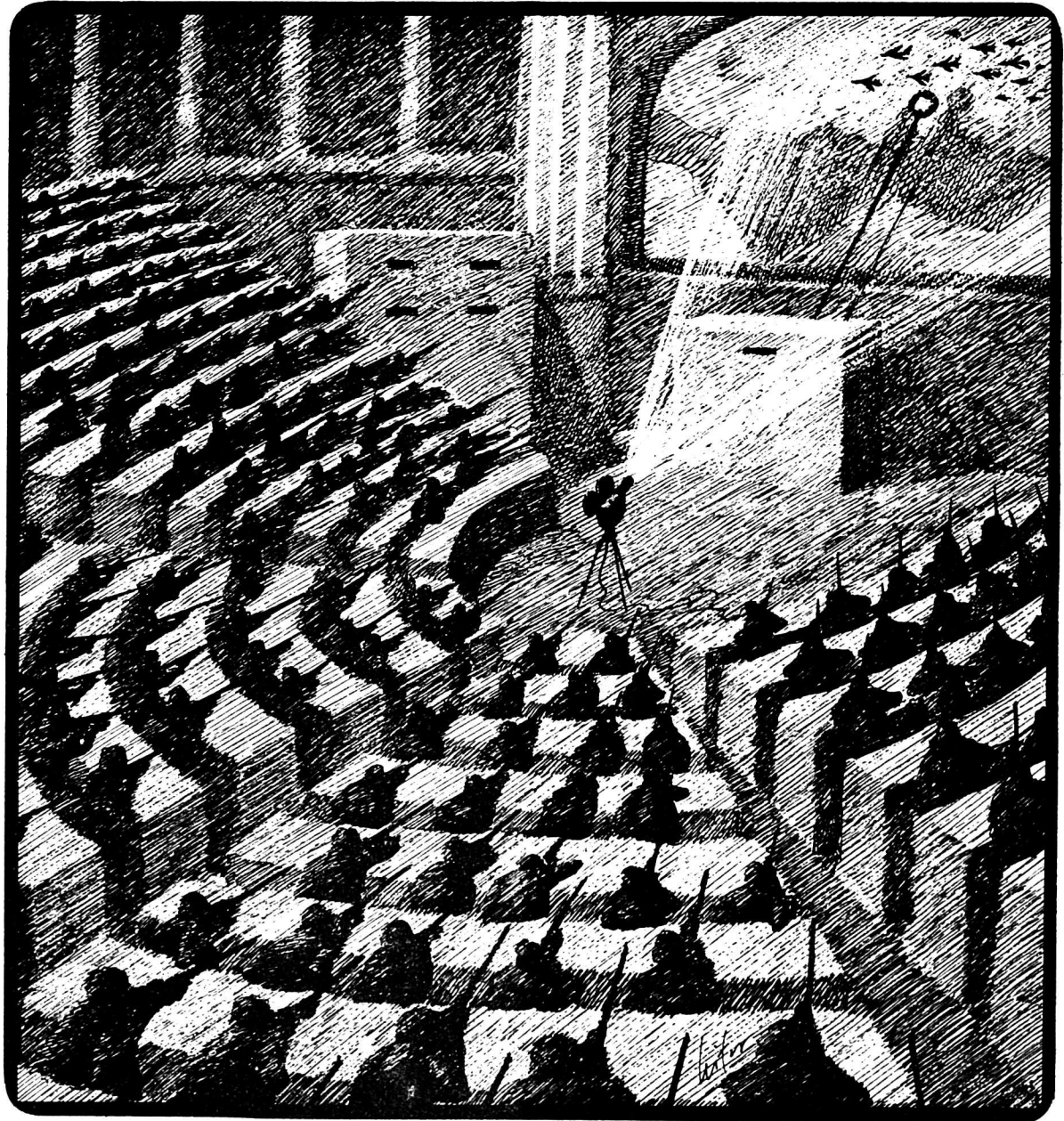
tes qu'il consacre aux compétitions automobiles; Marlboro mise à fond sur la formule 1, mais Meccarillo donne son nom à la Porsche de Claude Haldi, vainqueur du Rallye des neiges 1979; Ford met tout son poids dans les monstres des circuits, mais ne néglige pas la gamme Escort, qui concurrence les Opel Kadett en formule 2.

En fait, les efforts des constructeurs ne suffisent pas. Point de course ni de rallye sans sponsoring. On l'a bien vu samedi, où la grande majorité des voitures partantes, y compris celles du mini-rallye des amateurs, portait couleurs; avec un leit-motiv: celui des salamis tessinois Rapelli, qui assuraient le patronage de toute l'opération; moyennant quoi, toutes les voitures engagées devaient arborer les couleurs bleu/rouge de Rapelli, sous peine de payer Fr. 220. — de dédommagement, — le double de la finance de départ...

Une course pas antipathique, mais aussi un enjeu économique. Quand on vous disait qu'un peu plus, les Bons Templiers allaient vous priver de jeux, sinon de pain!

ciales, culturelles du quartier a reçu quelques délégués de l'administration et a entendu leurs propositions. Un cri d'alarme a été lancé: il s'agit de sauver les Pâquis de l'emprise des promoteurs immobiliers et des hôtels. Un espoir: le chacun pour soi peut laisser la place à la confrontation et à l'échange d'idées. Les paroisses, groupe d'opinion important du quartier, et les autres groupements font appel à leurs membres pour qu'ils fassent connaître leurs propositions et qu'ils s'organisent pour être entendus.

Une expérience témoin pour les autorités qui aménagent Les Mouilles à Lancy, Sous-Gare et le Rôtillon à Lausanne, un test pour la Ville de Genève elle-même dans le cadre de l'aménagement des Grottes.



Et le parlement de voter comme un seul homme les crédits d'armement.

Iran : machines arrière, toutes !

Iran. Il ne suffit pas de tourner simplement la page, de concéder, parce que le pétrole pourrait manquer à nouveau, que le régime du shah était tyrannique et que le peuple iranien avait des raisons de se révolter.

Il faudra aussi expliquer pour quoi toute l'officialité helvétique a pu, pendant des années, faire fi de multiples rapports et témoignages, et conserver en quelque sorte au tortionnaire de Téhéran le label démocratique.

Il faudra expliquer aussi pourquoi, dans les gazettes qui font profession d'être à l'écoute des "milieux autorisés", la "révolution islamique" trouve tout naturellement son origine dans des exactions, des injustices, des fautes politiques, sociales et économiques qu'on a tenues pour quantité négligeable dans les "analyses" pendant plus d'une décennie.

Souvenons-nous de l'affaire de la Savak (juin 1976), parmi d'autres, et du long feuilleton de l'exportation d'armes helvétiques à destination de l'armée iranienne, de la tranquille assurance du Conseil fédéral qui faisait, à chaque coup, donner son responsable du Département militaire, pour assurer qu'on suivait la situation à Téhéran avec une "particulière attention".

BAGATELLES

Importance de l'information lors des campagnes précédant les votations fédérales. Isopublic vient de publier les résultats de sondages organisés avant le week-end du 18 février (à partir de novembre, puis toutes les semaines dès le 2 janvier). Question: parmi ces quatre sujets de consultation populaire, à propos duquel avez-vous entendu ou lu quelque chose? Progression relativement faible du taux de personnes plus ou moins "au courant", au chapitre controversé de l'initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire: de 90% en novem-

bre 1978 à 96% le 12 février; pour les "sentiers" au contraire, nette hausse de la sensibilisation: 50% en novembre et 76% le 12 février; initiative des Bons Templiers: 61% en novembre et 85% le 12 février; droit de vote à dix-huit ans: de 79% en novembre à 87% le 12 février. A propos de la brochure explicative publiée par le Conseil fédéral, les chiffres d'Isopublic sont plutôt décevants: trois semaines avant le vote, seuls 38% des citoyens et des citoyennes se souvenaient l'avoir reçue; deux semaines avant, 57%; et une semaine avant, 66%; mais dans la même période, le nombre de ceux et celles qui avouaient avoir feuilleté cet opuscule ne montait que de 7% à 26%...

* * *

A prendre en note de ce côté de la Sarine: "Ich bin ein Glaner" (Je suis glaronnais). Le supplément de l'"Economist" consacré à la Suisse explique qu'un Suisse est avant tout bâlois ou bernois ou tessinois avant d'être Suisse. Il cite un politicien de Glaris qui lui a déclaré

COURRIER

Roland Béguelin for ever

Je lis toujours "Domaine Public" avec beaucoup d'intérêt bien que, souvent, je le souhaiterais un peu plus "politique".

Dans le numéro 486 de février 1979, il est intéressant de lire en conclusion de l'article intitulé: "L'histoire suisse sort de l'ombre": "Les différences de classes, de langues, de partis et de confessions ont disparu. Les couleurs partisans n'ont plus cours. Il ne reste plus qu'une couleur: le rouge et le blanc de la bannière nationale". Une étude signée Georges Kreis, sous le titre "Totalitarisme helvétique".

Je ne puis m'empêcher de faire un rapport entre cette disparition des différences, taxée de totalitarisme, et la deuxième ligne du même article où votre journal parle imprudemment de "communauté nationale". Si l'histoire suisse doit être celle d'une communauté nationale,

"Je suis Glaronnais en Suisse et Suisse à l'étranger".

* * *

Le nombre des cas de fraude fiscale découverts par le fisc zurichois est en augmentation. La Direction cantonale des finances annonce que la lutte contre ces délits de soustractions d'impôts sera intensifiée et que les délinquants peuvent s'attendre à des peines de prison.

* * *

Petit événement dans la vie de "Domaine Public": pour la première fois, un dessin de notre ami Martial Leiter nous vaut un désabonnement pour incompatibilité d'humeur, un abonné vaudois n'ayant pu admettre la recension de la prestation télévisée de notre ministre des Transports, des Communications et de l'Energie parue dans DP 488. Dans la foulée, pourrions-nous rappeler à ceux de nos abonnés qui nous restent fidèles et qui n'auraient pas réglé leur dû pour 1979 que le plus tôt sera le mieux...

elle ne nous concerne pas. En effet, toute politique visant à nous inclure dans un moule "national" ferait de nous des Allemands d'esprit puis, à la longue, des Allemands de langue. C'est pourquoi "Domaine Public" devrait nous aider à réagir contre cette mode de journalistes romands qui remplacent systématiquement le mot "fédéral" par le mot "national" et qui scient ainsi la branche sur laquelle ils sont assis. Comme il n'y a pas de nation suisse (s'il en existait une, nous ne voudrions pas en faire partie), le mot "national" doit être banni le plus possible. La République et Canton du Jura a donné l'exemple en remplaçant, dans sa Constitution et dans ses lois, "nationalité suisse" par "citoyenneté suisse".

Les Suisses allemands font de même puisqu'ils parlent de "Staatsangehörigkeit"; ils emploient communément l'adjectif "fédéral" (eidgenössisch), en quoi ils sont dans le vrai.

Roland Béguelin